

décembre 2017

remise de vos ordres de paiements

remise auprès de la SaarLB jusqu'à *)

virements SEPA

- par SAREA ou par la banque en ligne (carte à puce HBCI, procédure par PIN-
/TAN)

16h00

- par formulaire / fax**)

12h30

- par prestataire

16h00

prélèvements SEPA

aux caisses d'épargne
allemandes
(transfert séparé)

aux autres banques

*pour les premiers prélèvements, les prélèvements uniques et les
prélèvements consécutifs*

au plus tard 1 jour ouvré avant l'échéance

prélèvements de base SEPA

16h00

11h30

prélèvements entreprises SEPA

16h00

09h30

virements vers l'étranger

(en Europe sans IBAN et BIC ou hors d'Europe,
en € ou en devise)

- par SAREA

11h30

- par formulaire / fax**)

11h30

récupération d'avis (des opérations futures)

- MT942

9h00, 10h00, 11h00, 16h00

- camt.052

9h00, 11h30, 13h30, 14h30, 16h30

*) compte tenu des délais de présentation ci-dessus, nous vous garantissons une exécution le jour même, sous réserve de couverture suffisante sur le compte

***) la présentation d'un ordre par fax n'est possible que les jours ouvrables de la SaarLB